




Carte grise changement propriétaire



La CHECK-LIST

- Une pièce d'identité en cours de validité.
- Assurance du vehicule + Permis de conduire
- Un justificatif de domicile de moins de 6 mois.
- La carte grise: - Mention « vendu le + date de la cession»
- Signature du vendeur
- La preuve d'un contrôle technique de moins de 6 mois.
- La déclaration de cession (cerfa 13754)
- CB ou Espèces avec sourire et bonne humeur 

- La demande de certificat d'immatriculation (cerfa 13750)*
- Mandat d'autorisation spécifique (cerfa 13757*02)*

*** Disponible au camion ou sur www.100p100cg.com**